

La Vie Lecelloise

« Bien vivre ensemble à Lecelles »



Bulletin Municipal N°15 - Avril 2017



Chers Lecelloises et chers Lecellois,

Nous arrivons à mi-mandat et il m'apparaît important et nécessaire pour moi de vous faire un compte-rendu précis de l'ensemble du travail qui a été réalisé par mon équipe et moi-même.

Avec mon équipe, lors des dernières élections, nous avons soumis à vos suffrages notre programme et nos promesses de campagne. Ces promesses, nous nous sommes engagés à les respecter et pour preuve, nous avons commencé dès le début de notre mandat par mettre en place l'aire de jeux tant attendue par les enfants. C'est en effet, depuis, devenu un lieu convivial qui ne désemplit pas. Ce projet a été réalisé sur une base de 60 000 € : 40 000 € pour la commune et 20 000 € octroyés de la réserve parlementaire de M^{me} Valérie Létard, Sénatrice.

Les comités de quartier ont été installés et à ce titre, je remercie mes adjoints et délégués adjoints pour leur travail. Le local des jeunes a été entièrement réalisé par les employés communaux pour un montant de 10 000 €. L'électroménager nous a été gracieusement mis à disposition.

Quant aux travaux : la rue Lasson était aussi un engagement de notre équipe et surtout... une nécessité car beaucoup trop dangereuse pour les riverains.

Il me faut ici, néanmoins préciser que nous escomptions pouvoir compter sur le Département pour l'obtention d'une subvention de 25 % ; malheureusement, la politique du Département a changé et nous n'avons pu en bénéficier, ce que je regrette fortement. Cela n'a malgré tout pas remis en cause ce projet et sa réalisation sans le recours à l'emprunt, il est important de le souligner, pour un montant de 900 000 € dont 270 000 € issus du fonds de concours attribué par la CAPH. À ce titre, je remercie la communauté de la porte du Hainaut pour leur aide.

Un point aussi que nous avons évoqué mais, qui malheureusement n'a pas pu aboutir, c'est la renégociation des emprunts. À l'époque, les contrats ont été faits sans mettre de clause particulière, ce qui aurait permis de les renégocier sans avoir des pénalités invraisemblables comme elles le sont aujourd'hui, supérieures à 30 %, je le regrette fortement.

Mais, néanmoins et comme vous pouvez le constater, nous maîtrisons et continuons à garder le cap de la maîtrise budgétaire pour ne pas avoir recours à l'emprunt et surtout ne pas augmenter les impôts ! Le taux d'endettement de la commune a d'ailleurs baissé de 14 % depuis 3 ans.

La sécurité est également un point de notre campagne et non des moindres ; cela reste un sujet important pour toutes et tous. Particulièrement, il me paraissait important de travailler en bonne intelligence avec Monsieur le Maire de Maulde pour limiter la vitesse dans la rue de Chorette et ainsi, 5 écluses ont été installées pour un budget de 4 000 €.

Dans la rue Neuve aux abords de l'école dans un premier temps, le radar pédagogique a été installé, puis les deux écluses permettant de mettre en sécurité avant tout nos enfants et veiller au respect de la vitesse.

Autre point : la route de Roubaix : Grâce au système de réversion des amendes de police, des feux dits intelligents ont été installés et qui ont permis de ralentir fortement la vitesse au centre du village et donc de mettre en sécurité les écoles, les commerces, la médiathèque et l'église qui, certains jours sont marqués par une forte affluence.



Citons également les aménagements urbains; nous avons installé des bancs permettant aux promeneurs de pouvoir se reposer lorsqu'ils le désirent et des bacs à fleurs qui égayent et améliorent la qualité de vie de tous au quotidien. Je rajouterai également l'installation prochaine d'une halle qui permettra son utilisation pour différents événements du village.

Dans la conjoncture actuelle, trouver des investisseurs pour le bégainage n'a pas été simple. Malgré cela, nous venons de signer un compromis qui permettra la construction de 21 logements de type 2 et 3 sur deux étages avec balcon et ascenseur sur le terrain Soëte.

Cette opération nous permet également de répondre encore une fois positivement à nos engagements pris pour le développement et le maintien du commerce de proximité: un bâtiment de 140 m² sera implanté sur site et permettra ainsi de pouvoir profiter du commerce sans avoir à subir des déplacements en centre-ville, surtout pour nos aînés qui ne peuvent pas ou très peu se déplacer. C'est un point très important pour moi car nos aînés doivent pouvoir rester le plus longtemps dans leur commune.

Toujours sous l'aspect de la proximité, du lien social, la mise en place de la fête des voisins, relayée entre autre par nos référents de quartiers, permet de beaux moments d'échanges et de convivialité.

Comme vous pouvez le constater notre équipe ne reste pas dans l'immobilisme et la passivité mais garde une démarche proactive et volontariste. **Dans le même ordre d'idée, sur le plan de l'environnement et du développement durable, la commune, grâce à des financements d'état, utilisera pour ses équipes techniques des véhicules électriques propres.**

D'autres projets étaient, par ailleurs imprévus mais face auxquels, néanmoins, il a fallu faire face; en l'occurrence: la fermeture du bureau de poste, à l'époque imminente, trop vétuste et non maintenue sur son entretien courant... Il est apparu rapidement évident, pour un village comme le nôtre que ce service de proximité, et en droite ligne avec notre vision de maintien de la



proximité que ce bureau de poste ne devait pas fermer. Là encore, nous avons su trouver consensus et être proactifs.



Nous avons transféré la poste à côté du presbytère. Pour ce transfert, qui plus est, il nous semblait évident de pouvoir y associer les employés communaux pour la réalisation des travaux d'une part et des entreprises locales, d'autre part (Hainaut Elec pour l'électricité, Entreprise Casterman pour la maçonnerie et Rehabat pour la couverture) pour un montant total de 56 514 euros. Nous avons obtenu 5 200 euros de subvention de la DETR et une participation exceptionnelle de 3 000 euros par la Poste.

Pour continuer dans la réhabilitation des bâtiments communaux, le remplacement des fenêtres sur le devant du presbytère pour un montant de 17 035 euros avec subventions a été réalisé.

De la même manière, l'usage et le temps agissants, il était de notre obligation de procéder aux réparations plus que nécessaires sur les châssis de fenêtres de l'étage de la mairie et, dernièrement, la toiture qui présentait des fuites et un ensemble en très mauvais état par défaut d'entretien... L'ensemble des travaux pour un montant de 56 265 € avec des subventions s'élevant à 17 694 €.

Le Patrimoine communal relève d'une histoire locale non sans intérêt et qu'il nous revient de maintenir et de préserver.

Une commune vit et doit vivre dans le cadre institutionnel régional et national qui l'entoure et non coupée de celui-ci ou en dehors. C'est ainsi que, sur le plan de l'éducation, comme vous le savez désormais, il nous fallait mettre en place les TAP ce qui n'a pas forcément été facile dans un premier temps: trouver des intervenants de qualité et mettre du personnel à disposition, sans compter l'aspect financier consécutif qu'il a fallu gérer au mieux. Sur ce point, je remercie vivement mes deux adjoints: Véronique Sibille et Hubert Vandenberghe pour leur travail.



Le plan Vigipirate nous a aussi obligé à revoir la sécurité au niveau de l'école publique. L'État nous a donné la possibilité d'avoir une subvention pour pouvoir sécuriser l'école. Des devis ont rapidement été réalisés et nous avons eu le retour positif d'une subvention de 4 562 euros sur les 9 000 euros qui seront engagés pour les travaux. Ils comprennent portier vidéo alarme, SOS agression avec bouton anti-panique dans chaque classe et vidéo surveillance sur les extérieurs.

En dernier lieu, je ne manquerai pas d'évoquer l'arrivée prochaine d'une gendarmerie sur le territoire de la commune.

Dès notre arrivée, j'ai pris attache avec leurs services afin de pouvoir mettre en place ce projet. Et, après plusieurs réunions

avec les instances de la gendarmerie, la DDTM et Monsieur le Sous-préfet, la commune de Lecelles a été retenue pour sa situation géographique idéale qui permettra des interventions rapides. Nous espérons pouvoir commencer les travaux fin 2017, début 2018. Ce projet permettra l'arrivée d'une vingtaine de familles qui pourront travailler et vivre dans de bonnes conditions.

En guise de conclusion, je m'attache depuis le début, avec l'ensemble de mon équipe à rester cohérent avec ce que nous vous avons proposé lors de la campagne et fidèle à notre credo « avec vous et pour vous ».

Ce credo nécessite d'être conscient du territoire de la commune pour mieux la défendre surtout dans ce contexte souvent brutal, compliqué et difficile pour toutes et tous. Néanmoins, en faisant preuve de courage, de volonté et d'opiniâtreté aussi parfois; associé au principe de bonne intelligence dans l'action, la dynamique se crée et les résultats apparaissent et se consolident. Mais au final, et je ne l'oublie pas, c'est l'ensemble de la collectivité qui en sort gagnante !

Sachez que l'ensemble de l'équipe municipale tient à vous remercier de votre confiance et continuera le travail déjà important entrepris.

Bien cordialement,

Jean-Claude MESSAGER
Votre Maire

PROJETS EN COURS / VIE DU VILLAGE...

LE BUDGET 2017

C'est dans un contexte budgétaire et financier difficile pour la plupart des collectivités territoriales que le 29 mars dernier, le Conseil Municipal a voté son budget 2017.

Ce contexte difficile se traduit par une baisse constante mais certaine des dotations, fonds divers et compensations des services de l'État. À titre d'exemple : entre l'exercice 2016 et 2017 :

Diminution du Fonds de péréquation intercommunal de 50 000 €.

Diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement de 44 086 €.

Néanmoins, depuis le début, il nous importe de pouvoir maintenir le développement de la commune tout en maîtrisant le budget.

Cet objectif aura été atteint encore sur cet exercice 2016 en dégagant des excédents en section de fonctionnement de 484 184,85 € grâce aux économies de fonctionnement réalisées et que nous devons poursuivre.

Cet excédent se réalise par la mobilisation des services techniques que nous faisons intervenir en régie et l'implication de vos élus eux-mêmes dans les manifestations et réceptions officielles (exemple : 9 964,52 € d'économies sur le poste fêtes et cérémonies sur l'exercice 2016). Par ailleurs, la recherche d'apport financier via les appels à projets ou autres fonds spécifiques de participation de l'État et des collectivités reste une possibilité de diminution des charges d'investissement (ex : les fonds DETR pour le presbytere, les aides de M^{me} la Sénatrice Valérie Létard).

Si les tarifs communaux recevront une légère hausse (Garderie scolaire + 10 cts et centre de loisirs, cantine + 10 cts, centre de loisirs), il est à noter, comme nous nous y étions engagés, que les impôts et taxes, pour la part communale, ne subiront aucune hausse. D'autre part nous avons appris en conseil communautaire que pour cette année la taxe sur les ordures ménagères restera à zéro.

Je remercie sincèrement M^{me} Létard de son soutien dans la réalisation de nos projets ainsi que l'ensemble des personnels et membres de l'équipe municipale qui contribuent à ce résultat encourageant.

Il nous faudra bien sûr maintenir la maîtrise des charges et, notamment les postes de consommation d'énergies.

Je me félicite qu'à mi-mandat, et dans ce contexte, les objectifs d'équilibre financier et de développement de la commune reçoivent en conseil municipal, l'adhésion et la quasi-unanimité.

ACHAT D'UN NOUVEAU CAMION POUR LES SERVICES TECHNIQUES

La municipalité a acheté un nouveau camion pour les services techniques. L'ancien qui connaissait de nombreuses pannes sera gardé en secours. Le personnel technique en a pris possession au début du mois de mars.

Avec ce nouvel équipement leur travail sera facilité et l'efficacité encore améliorée.



40 ANS DU CLUB DE GYM DE LECELLES

Le samedi 18 mars dernier, près de 200 personnes se sont retrouvées au repas du club de gym de Lecelles. Ils ont pu déguster un excellent coucou. Ce repas a revêtu une signification particulière puisque ce fut l'occasion de célébrer les 40 ans du club. Un gros gâteau d'anniversaire a permis de fêter comme il se doit cet événement.



OPÉRATION VILLAGE PROPRE

Le 26 mars dernier a eu lieu l'opération village propre organisé par le syndicat agricole en collaboration avec les enfants des écoles. De nombreux enfants sont venus accompagnés de leurs parents pour participer à ce geste éco-citoyen. De très nombreux déchets ont encore été récoltés, dans la bonne humeur. Un vin d'honneur offert par la municipalité a clos cette matinée.



RETENEZ DÈS À PRÉSENT

- **Dimanche 16 avril** ramassage des œufs de Pâques derrière la médiathèque.
- **Dimanche 7 mai** portes ouvertes Amitié Lecelloise
- **Dimanche 21 mai** Trail de la Fraise.
- **Dimanche 4 juin** fête de la Fraise.
- **Dimanche 25 juin** Run and Bike.



ÉTAT CIVIL:

Naissances: Guillaume BERA le 14 février, Margot LEDUC le 26 janvier, Capucine COTTON le 13 janvier 2017, Léon DULOT le 13 janvier 2017, Loretta LA VIOLA le 15 décembre 2016.

Décès: DARBON Geneviève le 25 janvier 2017.

Mariage: PECQUEUR Jean-Michel et DELPORTE Karine le 25 février 2017.

Bulletin municipal de Lecelles N° 15. **Responsable publication:** Mairie de Lecelles. **Responsable rédaction:** Hubert Vandenberghe, Adjoint à la communication. **Distribution:** services municipaux. **Impression:** Imprimerie Vanbocquestal-Bédé — SAINT-AMAND-LES-EAUX — BH405.

MAISONS FLEURIES

Comme chaque année la municipalité organise le concours des maisons fleuries afin d'encourager toutes et tous à contribuer au fleurissement de notre commune.

Vous pouvez déjà vous inscrire en mairie. Nous remercions par avance tous les participants.

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT à LIA

Suite à la démission de Claude Drappier de la présidence de LIA en ce début d'année, c'est Bertrand Meerschman qui a été élu nouveau président de LIA. Claude reste néanmoins vice président pour continuer à épauler toute l'équipe. Jean-Michel Raviart remplace Daniel Gobert au poste de Trésorier.

Après la belle réussite du repas du chicon en février, tout le bureau s'affaire à l'organisation de la prochaine fête de la fraise qui aura lieu le dimanche 4 juin prochain. Un programme riche et diversifié vous sera proposé avec toujours le traditionnel marché artisanal et la brocante.

RESPECT DU VOISINAGE

Les beaux jours arrivent et les tondeuses sont de nouveau sorties. Merci de respecter les horaires de tontes

De même pour rappel il est interdit de faire du feu, merci d'utiliser les déchetteries de l'agglomération pour y déposer vos déchets verts.

